

Un(e) Contrôleur(euse) des installations d'assainissement non collectif

Le SIARP (Syndicat intercommunautaire pour l'assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin), gère en régie le service public de l'assainissement sur 43 communes (230 000 habitants). Cet établissement public s'appuie sur une organisation composée d'une cinquantaine d'agents.

Dans le cadre du remplacement du contrôleur du SPANC, le SIARP recrute, au sein d'une équipe de 13 personnes, un/une contrôleur(euse) en charge de la réalisation de l'ensemble des missions relatives au service public d'assainissement non collectif.

Vous souhaitez relever un nouveau défi au sein d'une équipe dynamique et expérimentée, alors n'attendez pas, c'est par ici pour franchir la porte du SIARP.







Envoyer les CV et lettre de motivation à Monsieur le Président service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement@siarp.fr ou sur www.siarp.fr (Le syndicat/Recrutement)



- Contrôler les installations d'assainissement non collectif
 neuves, réhabilitées ou existantes (conception, exécution, initial ou périodique)
- Contrôler des entreprises avec les agents du service Industriels (entreprises en ANC ou grosses entreprises)
- Contrôler la raccordabilité des installations
- Instruire les demandes d'urbanisme
- Suivre les mises en conformités des installations
- Suivre les opérations groupées de mise en conformité des installations d'ANC (missions de maîtrise d'œuvre en interne et/ou suivre les entreprises pour les prestations externalisées)
- Assurer le suivi de la mise à jour de l'état des abonnés
- Assurer la mise à jour des outils de suivi du service
- Conseiller, apporter une information technique et réglementaire auprès des usagers



SPÉCIFICITÉS

• Permis B obligatoire

AVANTAGES

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire attractif (RIFSEEP), prime de fin d'année
- Politique engagée en faveur d'actions sociales pour les agents
- CNAS, Tickets restaurant (9,50 €)
- Participation à la mutuelle santé (25 €/ mois) et prévoyance (7 €/mois)
- Une journée de télétravail par semaine



SAVOIR-FAIRE

- Gérer son emploi du temps
- Appliquer la réglementation en vigueur en matière d'assainissement non collectif
- Assurer un suivi de ses actions et rendre compte à ses supérieurs
- Communiquer aux usagers, à l'écrit comme à l'oral, sur les démarches administratives, techniques et financières pour l'installation ou la réhabilitation de filières autonomes
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook, visio)

SAVOIR ÊTRE

- Être à l'écoute des usagers
- Capacité d'organisation, autonome
- Qualités relationnelles, savoir gérer les conflits
- Bon relationnel avec les entreprises et les partenaires (Agence de l'Eau, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), bureau d'étude, installateur)
- Grande rigueur dans le suivi des dossiers
- Sens du travail en équipe



- BAC +2 ou expérience dans le domaine
- Recrutement par voie contractuelle au regard du statut (SPIC) du SIARP. CDD avec période d'essai puis CDI.
- Emploi permanent
- Poste à pourvoir immédiatement
- Temps complet (39 h 22 RTT)
- · Lieu: Pontoise